



OFFICE DE GESTION
DU FRET MULTIMODAL



CONTRAT DE MANDAT SPECIAL

Kinshasa, Juin 2019

9

OK

CONTRAT DE MANDAT SPECIAL

ENTRE :

L'Office de Gestion du Fret Multimodal, « OGEFREM » en abrégé, Etablissement public dont le siège social sis Avenue TSF N°9, Kinshasa/Gombe, représenté par **Monsieur Patient SAYIBA TAMBWE**, Directeur Général, ci-après dénommé le Mandant, d'une part ;

ET

K-POLYGONE, enregistré au RCS numéro 827587130, 72 Rue du Faubourg Saint-honoré, 75008, Paris, France, représenté par son Président Directeur Général, **Monsieur Césaire KAKPO**, ci-après dénommée le « Mandataire », d'autre part.

PREAMBULE

En application :

- de la Loi n°08/009 du 07 juillet 2008 portant dispositions générales applicables aux Etablissements publics ;
- du Décret n°09/63 du 03/12/2009 fixant les statuts d'un Etablissement public dénommé Office de Gestion du Fret Multimodal, en abrégé "OGEFREM" ;
- du Décret n°15/019 du 04 octobre 2015 instituant le Guichet Unique Intégral du Commerce Extérieur ;
- de l'Arrêté Interministériel n°035/CAB/MIN/FINANCES/2016 et n°005/CAB/MIN-COM/2016 du 123 mars 2016 portant manuel des Procédures harmonisées applicables, au Guichet Unique du Commerce Extérieur, spécialement l'Annexe I relative aux formalités de pré-dédouanement et de post-dédouanement ;

